

MARS 2023
N°78

Le Magazine d'informations de la Ville de S nas

S NAS MAG

Entre Alpilles & Durance



**CONTINUONS D'INVESTIR
POUR L'AVENIR DE S NAS**

Bilan Mi-Mandat [2020-2023] 15 investissements majeurs

LOGIN DÉMÉNAGEMENT

Spécialiste du déménagement militaire

LOGIN DÉMÉNAGEMENT, partenaire de la FOSA, soutient avec un immense plaisir cette belle association qui s'occupe de nos orphelins, blessés de guerre et autres nombreuses missions aux côtés de la patrouille de France pour son 70ème anniversaire.

LOGIN, met un point d'honneur à garantir la satisfaction de ses clients. Forte d'une équipe de professionnels et d'une flotte importante de véhicules normés Euro 6, LOGIN œuvre chaque jour dans le monde entier afin de vous permettre de « déménager l'esprit tranquille. »



Au quotidien, LOGIN DÉMÉNAGEMENT contribue aux enjeux du développement durable pour réduire sa consommation de plastique en remplaçant le papier bulle par de la feutrine réutilisable et recycle ses cartons.



LOGIN

DEMENAGEMENT

«Parce que c'est également le rôle et la mission d'une société telle que la notre de contribuer à ces enjeux majeurs», Cédric Latard, président de LOGIN DÉMÉNAGEMENT.



MARS 2020 – MARS 2023

L'édito

3 ans déjà que vous avez reconduit votre confiance à l'équipe qui m'entoure.

3 années durant lesquelles vos élus ont fait face à la crise sanitaire du COVID 19, suivie depuis 1 an d'une inflation galopante notamment engendrée par une crise de l'énergie et une flambée des matières premières.

3 années pendant lesquelles votre municipalité n'a cessé d'investir pour l'avenir de la commune.

Sénas, c'est une petite ville de demain, une ville à la campagne, ici entre Alpilles et Durance.

Sénas, une ville où l'on consomme sur place grâce à sa centaine de commerces et ses 1000 places de stationnement gratuit.

Sénas, une ville où l'on se soigne grâce à ses 75 professionnels de santé.

Sénas, et son énorme tissu associatif (70 associations, 3000 membres) qui lui vaut d'être reconnue Ville européenne du Sport 2023 dans sa catégorie.

Une ville que nous voulons conserver à taille humaine, la ville du quart d'heure où l'on peut se déplacer partout dans l'espace urbain en pouvant accéder à tous les services à moins de 15 minutes à pied.

Une ville qui ne dépassera jamais les 8000 habitants comme je m'y étais engagé en 2015.

Une ville qui sera bientôt équipée d'un nouveau Centre de Secours moderne et opérationnel grâce au financement du Conseil Départemental 13.

Enfin, pour terminer, je veux préciser que tout cela ne serait pas possible sans l'implication de nos agents que je remercie et félicite, mais également impossible sans le soutien financier de nos partenaires institutionnels, le Conseil Départemental 13, la Région Sud, et l'Etat parce que les derniers investissements réalisés sont conséquents et parce que ce n'est pas terminé.

Parce que SENAS le mérite !

Philippe Ginoux
Maire de Sénas
Conseiller métropolitain délégué



Le "Sénas mag" est la revue municipale de la Ville de Sénas / Quadrimestriel - N°78 / Mars 2023
ISSN 1636-1601 Dépôt légal Avril 2015 - Tirage 3600 exemplaires

Directeur de la publication : Philippe Ginoux, Maire de Sénas / Responsable d'édition : Alexandra Chabot
Maquette : Anne-Sophie Valezy / Impression : Imprimerie Vallière au capital de 100 000 €
Régie publicitaire : Service communication – communication@senas.fr – 07 86 02 23 12
Mairie de Sénas - Place Victor Hugo - 13560 Sénas - Tél. 04 90 57 20 03 Contact publicitaire : 06.13.30.33.05

SOMMAIRE

Travaux 5	Les 15 plus gros chantiers de 2020 à 2023 page 5 Des investissements pour redynamiser notre centre-ville page 6 Des investissements en faveur du sport page 7 Des travaux en faveur de la jeunesse page 8
Finances 9	Un bilan financier stable malgré les crises économiques et énergétiques page 9
R.C.S.C. 10	La Réserve Communale de Sécurité Civile page 10
Sport 11	Sénas, ville sportive page 11
Jeunesse 12	La ville de Sénas au service de la jeunesse pages 12 et 13
Environnement 14	Création d'une forêt communale conventionnée avec l'ONF page 14 Sénas, une commune engagée pour la protection des animaux page 14 Valorisation et protection des espaces naturels de la commune page 15
Agriculture 16	Création d'une zone Agricole Protégée (ZAP) page 16
Événementiel 17	Proposer des événements inédits page 17 Les fêtes et cérémonies page 17
Agenda 18	Agenda de Mars à juin 2023 pages 18 et 19
Urbanisme 20	L'aménagement du territoire sénassais page 20 Finalisation de la modification du PLU page 20
Sécurité 22	Votre sécurité, notre priorité pages 22 et 23
Santé 24	La Santé pour Tous page 24
Séniors 25	A Sénas, nous prenons soin de nos aînés page 25
Économie 26	Le déploiement de zones d'activités porteuses de ressources économiques et d'emplois pages 26 et 27
Redynamisation du centre-ville 28	Des mesures concrètes pour un centre-ville revitalisé pages 28 et 29
Culture 30	Pôle Culturel : Mutualisation des services pour toujours plus d'animations Médiathèque P. Beynet et l'Eden page 30 et 31
Association 32	Secours Catholique et SOS clocher page 32
Commerce 32	Honorine Vautier, Sébastien Givry page 32

ÉTAT CIVIL | page 33

TRIBUNE POLITIQUE | page 34

LES 15 PLUS GROS CHANTIERS DE 2020 À 2023

Depuis le début du mandat, de nombreuses réalisations ont vu le jour.

Construction du groupe scolaire, rénovation du Châtelet, aménagement de pistes cyclables, travaux de voirie, pour ne citer que les plus importantes. Les études menées concernant les marchés publics ont permis de travailler en collaboration avec des entreprises locales respectant un cahier des charges rigoureux, qui ont permis des travaux de qualité respectant nos attentes mais aussi les vôtres.

Pour chacun des chantiers réalisés, la Ville de Sénas a fait appel à des entreprises locales et certains travaux sont faits en interne par les agents du service technique.



Aménagement d'une voie verte le long du canal des Alpines

Depuis 2015, la commune a engagé un important programme de développement de son centre-ville et des infrastructures dédiées aux familles. Le maillage de la ville par un réseau de pistes cyclables et cheminements doux est déterminant pour la qualité de vie, le bien-être et la sécurité des sénassais.

La voie verte a été réalisée en deux étapes : 1^{ère} phase fin 2021 et 2^{ème} phase fin 2022. La voie comporte une piste cyclable et une circulation piétonne, éclairées par des lampadaires solaires, bordées de plantation d'arbres et bénéficiant de bancs de repos et de portiques à vélos.



Désormais, la voie verte s'étend sur 2,2 km, du Pont de l'Auture, jusqu'au Pigeonnier.



Réaménagement du parking du foyer-restaurant Edmond Pons

L'objectif principal de ce réaménagement est de rendre accessible le foyer-restaurant et la maison du bel-âge aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux ont été subventionnés à 50%, dans le cadre du plan Handi-Provence du Conseil Départemental 13.



Couverture solaire des bâtiments des services techniques

La convention signée avec la société Soleil du Sud va permettre, sans coût pour la municipalité de couvrir l'ensemble des bâtiments des services techniques, de créer un auvent supplémentaire pour abriter du matériel et de créer des ombrières pour les véhicules légers. Le permis a été accordé et les travaux débuteront prochainement.

35% de la production électrique sera utilisée localement en autoconsommation, permettant ainsi de réduire sensiblement la facture énergétique.



Projet réalisé à 100% par le CD13 Centre de secours de Sénas

Espérée depuis plus de 20 ans, la nouvelle caserne des pompiers de Sénas va enfin voir le jour, cette année. Le projet final a été présenté le 18 juin 2021 et le permis de construire a été signé le 02 septembre 2021. Le centre se situe en face des services techniques, sur la route d'Alleins, il est financé à 100% par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.



DES INVESTISSEMENTS POUR REDYNAMISER NOTRE CENTRE-VILLE

2019
2021



Rénovation du centre-ville

Après 16 mois de travaux, l'opération de rénovation s'est terminée en mai 2021.

1^{ère} phase de mars à novembre 2019, 2^{ème} phase de septembre à novembre 2020 et 3^{ème} phase de janvier à mai 2021

Au total, la place Sextius Michel, la Place Victor Hugo, le boulevard Mathieu Rech, l'ensemble du cours Jean Jaurès et le parvis de l'Eden ont été entièrement refaits.

Aujourd'hui, nous bénéficions d'un espace partagé qui remet l'humain dans l'urbain. L'implantation de nouveaux commerces ou le réaménagement des espaces commerciaux répondent à la redynamisation insufflée par la Municipalité.

2021

Réhabilitation du parvis de l'Église Saint-Amand

L'Église Saint-Amand est le seul édifice de notre village à être classé aux monuments historiques.

En 2021, son parvis a fait l'objet d'un important réaménagement. Ces travaux s'inscrivent dans la politique de piétonisation engagée sur le village, pour une meilleure qualité de vie. Un parvis dallé et végétalisé est désormais réservé à l'accueil des cérémonies religieuses dans un cadre digne et sécurisé.

Véritable ruine, le presbytère a, quant à lui, été supprimé, laissant place à un large parvis autour de l'église. Suite à quoi, la façade occidentale sera réhabilitée prochainement.



2022

Nouvelle vie pour la Maison Pons

En 2021, la Municipalité a fait l'acquisition du fonds de commerce du Bar du Progrès, suivie par l'achat de l'immeuble et de la cour extérieure, en mai 2022. Par cette acquisition, la commune souhaite préserver ce bâtiment et cette parcelle arborée emblématique de notre cœur de ville.

Les rénovations apportées permettent d'accueillir trois projets distincts, en lien avec la culture et l'attractivité du centre-ville.

- La cour à l'arrière permettra à la Ville d'organiser des événements festifs et culturels.
- A l'étage, un appartement de 4 chambres est désormais un lieu d'hébergement pour les artistes lors de spectacles ou de résidences à l'Eden.
- En rez-de-chaussée, le local contribue à la dynamique du centre-ville.



Coût total de l'achat : 627 000€ co-financés par le CD13 (350 000€) et par la Région (175 800€)



Les travaux de réhabilitation ont également été financés à 70% par le CD13 et par l'Etat



2021

Rénovation de la façade et du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville

Des travaux de mise en accessibilité PMR et de réfection ont été faits dans la Mairie, en 2021.

La façade a été refaite et les menuiseries ont été repeintes.



2022

Modernisation de la maison Maurin

Des travaux d'embellissement et de rénovation ont été faits avec, pour objectif principal, la préservation de l'identité patrimoniale du bâtiment. Toiture, façade, menuiseries, radiateurs, parquet plafond, tout a été restauré pour garantir une meilleure isolation thermique. Au quotidien, ce bâtiment accueille l'Harmonie des enfants de la Durance, l'école de Musique, l'école de Peinture et l'association Sénas photo.



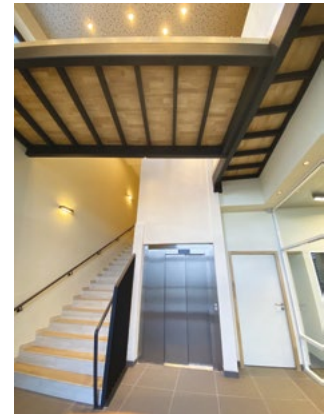
DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DU SPORT



Le Châtelet

Ce bâtiment, véritable **lieu d'accueil pour les associations**, a ouvert ses portes en septembre 2022. Il s'élève sur deux niveaux de 250m² chacun. Au rez-de-chaussée, il accueille un dojo ainsi que des vestiaires. À l'étage, il est composé d'une salle d'activités, d'une salle de réunion, de deux bureaux et d'un vestiaire. Le bâtiment est aux normes PMR, grâce notamment à un ascenseur. Au sous-sol, la cave de l'ancien château a été conservée, en partie, et permet de stocker du matériel.

Une deuxième tranche est prévue pour édifier un complément du bâtiment en lieu et place de l'ancien pub St Clair.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Égalité
Territoires



Coût total : 1,2M€ HT, co-financés à 80% par le CD13, la Région Sud et l'Etat



Le Pôle raquettes



Il offre **deux courts de tennis semi-couverts et deux courts extérieurs**. Les terrains sont municipaux mais ils sont mis à disposition de l'association Sportive Sénas Tennis, depuis avril 2022. Les non adhérents de l'ASST ont, eux aussi, la possibilité de louer les courts.

La couverture des terrains avec des panneaux photovoltaïques a, quant à elle, été financée par l'exploitant.



Coût de création des terrains et de la voirie : 400 000€, co-financés à 70% par le CD13 et la Région Sud



Projet à venir
2023

Maquette du projet

Agrandissement du gymnase de la Capelette

La municipalité travaille actuellement sur **la construction d'une nouvelle halle sportive** afin de permettre le développement de ses clubs de sport. Il sera construit à côté du gymnase actuel.

DES TRAVAUX EN FAVEUR DE LA JEUNESSE



Construction des deux nouvelles écoles Marcel Pagnol et Simone Veil

Les deux établissements ont ouvert en septembre 2021. Cette construction a été motivée par des capacités d'accueil trop faibles pour les élèves. Ces nouveaux bâtiments répondent aux exigences de sécurité, d'isolation et de numérique. Les écoles sont chauffées et rafraichies par géothermie et leurs murs en pierres de taille optimisent leur gestion énergétique.

En septembre 2022, 144 élèves sont accueillis à l'école Marcel Pagnol et 177 à Simone Veil.

Coût total des travaux : 5,7 M€ co-financés à 60% par le CD13, par l'Etat et par la Région Sud



Création de la maison de la Petite Enfance

L'ancienne maison Agostini, située avenue Jean Moulin a été acquise par la Municipalité et entièrement rénovée pour accueillir une maison de la petite enfance, début 2021. Composée d'une salle d'activités de 38m², d'un bureau de 12m², d'un WC et d'un garage, elle accueille désormais l'Association "Les Loulous Créatifs" du mardi au vendredi de 9h à 11h30 et est à disposition des professionnels de la petite enfance.



Rénovation de l'école Jean Moulin II

En 2021 et 2022, l'école Jean Moulin II a subi de nombreux travaux afin d'être modernisée et mieux isolée :

- ▶ Changement des huisseries
- ▶ Réfection de la façade
- ▶ Aménagement du parvis de l'école et du parking à proximité
- ▶ Installation de jeux extérieurs dans la cour de l'école maternelle
- ▶ Création de nouveaux sanitaires et d'un dortoir pour les maternelles



UN BILAN FINANCIER STABLE, MALGRÉ LES CRISES ÉCONOMIQUES ET ENERGÉTIQUES

LE BILAN FINANCIER PEUT SE RÉSUMER EN 3 CHIFFRES

Un excédent
budgétaire de la
section
investissement
(+ 1M€)

Un poids
de la dette
diminué de 30%
par rapport à 2014
(480k€ /an vs
684k€ /an)

Un déficit de
la section de
fonctionnement
(-200k€)

LES INVESTISSEMENTS

Ce deuxième mandat a permis de finaliser les grands travaux que nous avons engagés en 2015 avec la signature du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement de notre village pour une enveloppe de travaux de 11,6 M€ HT financés à 50 %.

En dehors du CDDA, ce sont 5 M€ HT de travaux et acquisitions foncières qui ont été engagés. Nous avons sollicité également l'Etat, la Région et l'Europe pour contribuer au développement du village par 6,5M€ de subventions complémentaires.

La commune a assuré sa part d'autofinancement par l'emprunt à hauteur de 2,7 M€ en 2016, 2,3 M€ en 2018 et 1,5 M€ en 2020. **Le solde de notre budget d'investissement est actuellement excédentaire de pratiquement 1 M€, ce qui nous donne la possibilité de poursuivre l'amélioration de nos bâtiments et voiries.**

LE POIDS DE LA DETTE

La situation de la dette est saine avec un **niveau d'endettement de 908€ /habitant** et des charges de remboursement de 480k€/an très inférieures à celles de 2015 (684k€/an). Ceci résulte de la capacité que nous avons eue à rembourser les annuités précédentes et la totalité du prêt relais contracté sur 3 ans pour accompagner notre trésorerie. Les nouveaux emprunts ont été contractés avec des taux d'intérêt très faibles.

LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement constituent un sujet préoccupant pour l'avenir de la Commune. Nous nous attachons à fournir les meilleurs services possibles à tous, que ce soit les enfants scolarisés, les usagers des bâtiments et services publics, les anciens, les associations mais les coûts de l'énergie, des denrées alimentaires, les coûts de personnels augmentent plus vite que nos ressources.

Nous ne souhaitons pas augmenter les taux d'imposition, conscients que l'évolution des valeurs locatives (liées à l'inflation) vont déjà sensiblement alourdir les impôts fonciers de chaque propriétaire sénéssais.

” **Richard Dubreuil, 1^{er} Adjoint délégué aux finances** précise
"Nous recherchons toutes les aides auxquelles nous nous efforçons de rendre la commune éligible : filet de sécurité, amortissement tarifaire de l'électricité..."

Nous réduisons le plus possible nos dépenses de chauffage et d'éclairage. D'autres pistes d'économie sont en cours de mise en oeuvre afin de permettre de restaurer l'équilibre.





LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

2020-2023

Répondant à la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004, le conseil municipal de Sénas a créé une réserve communale de sécurité civile, le 6 mai 2019.

C'est un outil de mobilisation civique constitué de citoyens volontaires et bénévoles qui apportent leur concours à l'équipe municipale en participant au soutien et à l'assistance de la population en cas de crise.



SES OBJECTIFS

- ▶ Promouvoir l'entraide citoyenne et venir en aide à la population
- ▶ Favoriser les formations des bénévoles
- ▶ Apporter son concours auprès des services communaux lors du déclenchement du plan communal de sauvegarde (PCS) et lors de manifestations

SES ACTIONS

Les bénévoles sont présents à l'ensemble des festivités et des cérémonies commémoratives de la commune. Ils assurent un soutien à la population si besoin, aident à la circulation des piétons lors de grandes manifestations comme pour le feu d'artifice de la Saint-Amand.

■ Mars 2020 : Elections municipales

Information et prévention, consignes sanitaires, veille au respect des gestes barrières ...

■ Mars à mai 2020 : Marché de producteurs en plein air

Organisation d'un circuit respectant les gestes barrières puis d'un « drive », ce qui a permis de maintenir l'accès aux produits frais malgré la période de confinement



■ Janvier 2021 : Alerte grand froid

Mise en place d'un centre d'hébergement et roulement des bénévoles.



■ **Janvier à août 2021** : Centre de vaccination intercommunal
Accueil de la population, veille au respect des gestes barrières et du sens de circulation, surveillance de la salle de repos

■ **Juillet/Aout 2021** : Marchés nocturnes et St Amand

■ Mars 2022 : Aide humanitaire

Confection de colis et chargement des camions pour envoyer les dons en Ukraine

■ **Juillet/Aout 2022** : Marchés nocturnes, St Amand

■ **Septembre 2022** : Journées européennes du patrimoine

■ **2022** : 14 bénévoles ont pu être formés aux gestes de premiers secours

SÉNAS, VILLE SPORTIVE

La commission Sports et Associations et son adjoint Bernard Pourcel œuvrent au quotidien pour promouvoir les différentes activités proposées par les associations de la ville, mais aussi pour développer les installations et les animations sportives sur la commune. Aujourd'hui, Sénas compte 3 000 adhérents au sein de 70 associations.

Sénas, labellisée « Terre de Jeux 2024 »

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et paralympiques. C'est pourquoi, le label « Terre de Jeux » a été créé. En juin 2021, Sénas a été labellisée. Cela représente pour notre petite ville une vraie reconnaissance des efforts réalisés en direction du sport en général et de ses associations sportives qui ne cessent de grandir.



Sénas, Ville européenne du Sport 2023

Le 6 décembre, Sénas a été officiellement labellisée « Ville européenne du Sport 2023 », au Parlement Européen, à Bruxelles. Forte de sa politique sportive, de ses infrastructures et de ses associations, la Ville de Sénas a été contactée pour candidater à ce label. Le repérage a été fait grâce à différents supports : site internet, magazines municipaux, presse locale. Cette distinction n'est décernée qu'à seulement 4 communes françaises par an.

C'est une véritable récompense pour tout le travail réalisé par l'équipe municipale, les agents de la Ville ainsi que toutes nos associations pour favoriser le développement des activités sportives, que ce soit en termes d'infrastructures ou d'animations !

Accueil d'équipes de football extérieures



En 2020, en période de COVID, le stade de la Capelette a pu accueillir les réserves pros de l'AS Monaco et du Montpellier HSC tout comme les centres de formation de l'OGC Nice et de l'AS Saint-Etienne.

*Tout cela,
pour répondre aux attentes
du monde associatif local.*

Création d'un espace de fitness, en accès libre



Dans le cadre des JO 2024, l'Etat a mis en place le plan « 5 000 terrains de sport ». Il vise à construire 5 000 nouveaux terrains de sport en France, d'ici 2024.

C'est pourquoi, Sénas étudie actuellement l'aménagement d'un **espace de fitness en accès libre, ouvert à tous**, plus proche de la population et de l'espace sportif. Il s'agira d'une aire de fitness et de cross-training multigénérationnelle.

Cet espace permettra de promouvoir :

- ▶ Le sport santé pour les seniors
- ▶ La pratique du sport féminin
- ▶ La pratique sportive organisée : pour les écoles, les ALSH, etc.

LA VILLE DE SÉNAS AU SERVICE DE LA JEUNESSE

La délégation éducation, jeunesse, enfance, petite enfance, conduite par son adjointe Virginie Thurier, a vocation de définir une politique éducative locale en fédérant des moyens humains, techniques et financiers. Elle apporte une continuité éducative. La jeunesse est notre avenir, il faut donc travailler avec elle et pour elle.

ÉDUCATION

Lutte contre le harcèlement scolaire

Depuis plus d'un an, le service Education Enfance Jeunesse a mis la lutte contre le harcèlement scolaire au cœur des préoccupations de la commune. Plusieurs temps de partage entre la gendarmerie, l'Education Nationale, les parents d'élèves et les agents municipaux ont permis la mise en place d'un programme d'actions ancré dans les réalités de terrain.

30 agents de la ville ont participé à deux journées de formation afin d'apprendre à détecter le harcèlement scolaire mais également d'apporter des réponses rapidement aux enfants, aux jeunes et à leurs familles.

Répartition géographique scolaire

Les objectifs du découpage scolaire sont de favoriser l'accueil des fratries dans le même établissement, de faciliter une circulation fluide dans le village aux heures d'entrées et sorties scolaires et d'inciter le public à l'utilisation des cheminements doux. Une commission d'affectation a été mise en place avec les directrices d'écoles, M. le Maire, l'élue à l'éducation, la directrice du service éducation et la DGS.

Plan de relance numérique

La commune a investi en faveur du numérique. Les écoles élémentaires Simone Veil et Jean Moulin 1, sont enfin dotées chacune d'une classe mobile. Elles sont composées de **16 tablettes informatiques** rangées dans un meuble roulant. Ainsi, plusieurs appareils électroniques, sont transportés d'une classe à une autre, très facilement et sans effort.



De plus, toutes les classes de la maternelle au CM2 sont équipées de **Tableaux Blancs Interactifs, de logiciels, de caméra USB rétroprojecteur**, et chaque école de cycle 2 et 3 est équipée de classe mobile avec 1 ordinateur par classe, selon le projet de l'enseignant.

JEUNESSE

Création de l'ALSH Fun en Bulle



Le centre de loisirs des enfants de moins de 6 ans est désormais situé dans les locaux de l'ancienne école maternelle Marcel Pagnol, avenue du 8 mai. Cela permet au centre aéré maternelle et au primaire, d'avoir chacun son espace. Les enfants sont accueillis sur le temps périscolaire du mercredi et durant les vacances scolaires.



Des repas et des activités de qualité pour les enfants

Depuis janvier 2022, une nouvelle tarification de la régie cantine et périscolaire s'applique. En effet, la Ville propose **des produits frais, locaux, de saison, 20% en bio et de qualité dans les repas** confectionnés chaque jour dans ses restaurants scolaires. De plus, la volonté de la commune est d'offrir une pause méridienne et sereine à tous les enfants. Le service jeunesse anime ce temps dans le respect des normes d'encadrements, imposées par Jeunesse et Sport.

La nouvelle tarification a été réalisée pour être au plus près de la réalité des familles et du contexte économique actuel. C'est pourquoi, elle comporte désormais **4 tranches de quotient familial**. Par conséquent, 45% des familles utilisatrices du service restauration ont eu une baisse de leur tarif en 2022.

Plan piétons/vélos

La Municipalité ne cesse de développer les cheminements piétons et cyclistes sur l'ensemble de la commune. Son souhait est de faire en sorte que tous les trajets maison/école et maison/ALSH, loisirs sports se fassent le moins possible en voiture et dans des conditions sécurisées. Dans ce contexte, le service Jeunesse met en place des actions de prévention à destination des écoliers.

C'est pourquoi, des interventions ont lieu au sein des écoles primaires pour promouvoir les déplacements à pied et à vélo et surtout pour apprendre aux enfants les **règles de sécurité routière**.

Permis internet

Chaque année, les élèves de CM2 passent leur « *permis internet* ». Créé en 2013, il permet de sensibiliser les enfants aux dangers du web mais également de leur apprendre à adopter une attitude responsable sur Internet et sur les réseaux sociaux.



Installation d'alarmes de mise en sûreté à JM2

Le « *Plan Particulier de Mise en Sûreté* » est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes en cas d'accident majeur externe. C'est pourquoi, les écoles JM2, Marcel Pagnol et Simone Veil sont équipées d'alarmes que les enseignants peuvent déclencher en cas de danger majeur.

En 2023, des alarmes seront installées à l'école Jean Moulin 1 et à la crèche « *Les Farfadets* ».

Financement de projets éducatifs avec le PNRA

La Ville de Sénas se situe dans le Parc Naturel Régional des Alpilles (PNRA). Chaque année, elle participe au financement de projets éducatifs pour les écoles. En effet, le PNRA envoie aux communes et aux enseignants un livret de projets pédagogiques. Les enseignants peuvent alors choisir un projet pour leur classe et la commune le finance.

Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ a été créé en 2018, à Sénas. Il s'agit d'une assemblée qui permet de donner la parole aux jeunes dans un rôle consultatif. Les délibérations prises par ce conseil n'ont pas force réglementaire mais peuvent le devenir après approbation du conseil municipal élu ou du maire. Les jeunes élus apprennent que le titulaire d'un mandat de représentation a d'abord des devoirs avant d'avoir des droits. Ils s'engagent avec responsabilité à être, notamment, assidus aux réunions, impliqués dans les travaux, respectueux de leurs collègues élus et à disposition de leurs camarades d'école. Le CMJ est renouvelé, tous les 2 ans.



Installation de capteurs de CO2

Sur préconisation du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et sur décision prise en Conseil d'école, la Ville de Sénas s'est dotée de capteurs de CO2. Ils ont été installés en avril 2022, par les services techniques, dans toutes les classes des écoles Jean Moulin 1, Jean Moulin 2, dans les locaux de Bulle Aérée et dans le restaurant scolaire Jean Moulin 2. Quant aux écoles Marcel Pagnol et Simone Veil, elles ont été équipées de capteurs électroniques à la construction.



Ces outils mesurent, en continu, la qualité de l'air mais aussi la température et le taux d'humidité de chacune des classes.

Jardin public Jean Moulin

Positionné à côté de la Maison du Bel-Âge, le parc offre un nouveau terrain de jeux très apprécié de la jeunesse sénassaise. Il est composé de deux toboggans, d'une balançoire et d'un tourniquet. Un jeu sur la faune et la flore, financé par le PNRA, a également été rajouté.



CRÉATION D'UNE FORÊT COMMUNALE, CONVENTIONNÉE AVEC L'ONF

Préserver nos espaces naturels est l'un des principaux engagements de la Municipalité, depuis 2015.



Promesse de mandat, Sénas possède désormais sa forêt communale. En juillet 2021, la Municipalité votait sa création. Après plusieurs acquisitions foncières, plusieurs conventions élaborées avec le Parc Naturel Régional des Alpilles, l'Office National des Forêts et l'ensemble des utilisateurs de nos massifs (éleveurs, apiculteurs, agriculteurs), le projet est finalisé.

Afin d'en assurer la gestion, l'entretien et la conservation la Ville de Sénas a décidé d'appliquer le régime forestier sur ces parcelles dont elle est propriétaire. Ce terrain naturel boisé représente au total plus de 319 hectares.

SÉNAS, UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX

Stérilisation des chats errants

Depuis 2015, la commune a établi une convention avec les vétérinaires de Sénas, pour stériliser les chats errants de la Commune. Des cages de capture sont alors prêtées par la Clinique. **Chaque année, Sénas participe à ces stérilisations, à hauteur de 4 500€.** Il est à noter que grâce à cette politique mise en place, le nombre de chats errants diminue dans notre ville.



Nous nous sommes pour cela, appliqués à suivre le code rural. « *Le chat errant est défini comme un chat domestique sans maître, retourné à l'état sauvage ou semi-sauvage. La loi du 6 janvier 1999 lui a accordé le statut de « chat libre », statut révolutionnaire qui oblige les maires à les stériliser, les identifier puis les relâcher sur les lieux où ils ont été capturés.* »



Convention avec la SPA

La commune a également une convention avec la SPA de Salon-de-Provence, à hauteur de 1,46€ par habitant (soit environ 10 000€ par an) pour bénéficier des services suivants :



- ▶ Capture - Ramassage et Transport + Fourrière Animalière + Refuge Animalier + Adoptions + Enquête pour maltraitance
- ▶ Capture - Ramassage et Transport des animaux en divagation et/ou décédés, cela 24h/24, 7j/7, 365j/an → Sans quota, ni limitation du nombre d'interventions et d'animaux accueillis.

☎ 06.49.64.43.17 ✉ interventions@spa-salon-de-provence.fr



ASA DES ANGLADES LAVOIR : DISSOLUTION D'OFFICE

Le 30 septembre 2022, la **sous-préfecture d'Arles a acté la dissolution de cette association syndicale.** L'absence de gestion administrative et technique ainsi que le refus du président et de tous les membres du syndicat d'assumer leurs fonctions avaient été constatés. De plus, l'association connaissait des difficultés graves et persistantes entravant son bon fonctionnement.

VALORISATION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS SUR LA COMMUNE



Plantations de plants d'arbustes le long des rives de la Roubine du Lavoir, côté canal des Alpilles



Dans le cadre d'un appel à projet de la Région Sud portant sur la plantation et la restauration des ripisylves des rivières et cours d'eau, nous avons candidaté et obtenu une subvention pour restaurer les berges de la Roubine du Lavoir, où nous avons pu constater l'absence ou la forte dégradation de ripisylves. Nous avons pris conseils auprès d'un de nos pépiniéristes pour le choix des plants que nous devons mettre en terre.

Pour ce faire, nous allons étaler ces plantations de Novembre 2023 à Février 2024.

Nous souhaitons que la réalisation de ce projet ait aussi une vocation pédagogique, avec une sensibilisation à la protection des milieux aquatiques et de leurs forêts rivulaires.

Par conséquent, il est envisagé de faire participer les écoles, les centres aérés, l'espace rencontres jeunes ainsi que le réseau associatif lors de la plantation des arbres et arbustes.

L'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Sénas-Orgon (AAPPMA) et ses adhérents se portent également volontaires pour la participation aux opérations de plantations. La commune assurera le suivi du projet pendant sa réalisation ainsi que l'évaluation des résultats.

Opération « Nettoyons le Sud »

Initiée par la Région Sud, cette opération d'envergure aura lieu le samedi 15 Avril 2023 et notre commune y participera. À cette occasion, nous allons tous ensemble collecter les déchets, de 9h30 à 12h. Les lieux seront définis ultérieurement.

La Vélo route arrive à Sénas et reliera la Roque d'Anthéron à Sénas, en passant par Mallemort.

Le SMAVD, en partenariat avec le Département des Bouches-du-Rhône, aménage La Durance à Vélo : un parcours qui chemine entre la rivière et la plaine de la Basse Durance.

La Durance se (re)découvre le long de sa toute nouvelle vélo route qui dévoile ses premiers kilomètres entre Sénas, Mallemort et La Roque d'Anthéron. L'espace durancien se restaure et s'enveloppe peu à peu d'une ceinture verte, garante de la préservation de l'espace naturel, et qui prend la forme d'un itinéraire pour les modes doux, la Durance à vélo.

Le tronçon Sénas-Mallemort sera terminé en avril 2023.





CRÉATION D'UNE ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE (ZAP)

Un projet d'ampleur, un projet de cœur qui répond pleinement :

- Aux directives nouvelles prises par l'état : loi du 24/05/2021 qui impose la ZAN : zéro artificialisation nette.

Il s'agit de limiter autant que possible la consommation de nouveaux espaces et lorsque c'est impossible de « rendre à la nature » l'équivalent des superficies consommées.

- **À notre engagement électoral de ne pas dépasser 8000 habitants.**

La ZAP a vocation à créer les conditions de la pérennité de l'agriculture et elle inscrit l'usage du sol dans la durée. Elle permet de soustraire à la pression foncière des terres agricoles menacées ou fragilisées par l'urbanisation et de limiter la réversion foncière liée à la spéculation.

De plus, la ZAP peut être un instrument de protection particulièrement efficace grâce à la reconnaissance de l'identité agricole sur un territoire et de son potentiel économique lié à l'agriculture. Cette vision à long terme permet également l'émergence de nouveaux projets d'installation agricole. Elle est indispensable pour permettre aux agriculteurs de penser à des perspectives d'évolution de leur exploitation et de réaliser les investissements nécessaires au maintien de leur activité. Elle doit permettre

également de préserver les paysages et le cadre de vie en luttant contre les friches et la fermeture des milieux.

Au regard de ces éléments, la ZAP a donc été reconnue comme l'outil le mieux adapté pour répondre aux besoins clairement identifiés et formulés par les élus de la commune.

Pour ce faire, un comité technique a rassemblé l'ensemble des partenaires techniques¹ du projet et un comité de pilotage a regroupé la Région SUD, le Département des Bouches-du-Rhône, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), les communes pilotes, les intercommunalités concernées (le Pays d'Arles, la Communauté de Commune de la Vallée Baux-Alpilles, Terre de Provence Agglomération et la Métropole Aix-Marseille Provence).

Tout au long de la construction du projet, des groupes de travail se sont réunis en mairie, afin de préciser les enjeux, le périmètre et le plan d'action associé, à l'échelon local.

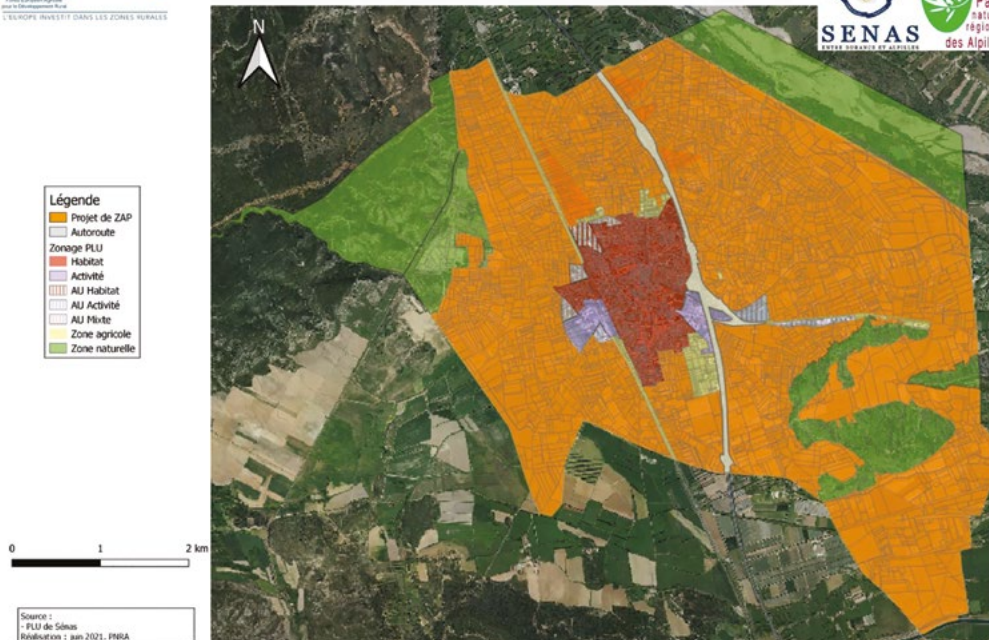
Parallèlement, des temps de concertation entre élus de la commune ont eu lieu afin de partager et de faire évoluer le projet. C'est dans ce cadre que l'ensemble des partenaires concernés ont conduit depuis 2018 une série de réunions visant à définir les objectifs de cette ZAP, son périmètre et un plan d'action.



Projet de périmètre de la ZAP - 2050 ha



- 25 octobre 2021 : Présentation du Projet de ZAP et proposition du plan d'action en Commission Agriculture de la Commune
- 24 septembre 2021 : réunion multi partenariale rassemblant partenaires techniques, financiers et élus afin de fixer le projet de délimitation de la Zone Agricole Protégée
- 13 janvier 2022 : Réunion publique présentant la ZAP et le plan d'action
- Du 30 janvier 2023 au 28 février 2023 : enquête publique



¹ (CA13, SAFER PACA, Terres de liens, ADEAR13 et CASA13)

PROPOSER DES ÉVÉNEMENTS INÉDITS

Monique Buntz, adjointe élue à la promotion de la ville souhaite organiser davantage de Salons ou d'expositions afin **d'offrir aux Sénassais quelque chose de nouveau et d'inédit sur la commune mais également de développer la notoriété de Sénas.**

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Cette commission est également responsable de l'accueil des nouveaux arrivants, qui aura lieu le samedi 25 mars 2023. Ce moment d'échanges permet aux nouveaux habitants de Sénas de rencontrer les élus mais également d'obtenir toutes les informations utiles sur la commune.



PROGRAMME 2023

▶ Le Salon du bien-être :

25 et 26 Février

Il accueillait des professionnels du bien-être tels que des hypnotiseurs, des professeurs de yoga ou encore des vendeurs de cosmétiques ou de vêtements bio.

▶ L'exposition internationale féline

29 et 30 Avril

Il s'agit d'un concours de beauté regroupant principalement des chats de race. Il permet de découvrir les très grandes variétés de chats de race mais également d'être conseillé, informé et d'échanger avec des passionnés.



▶ 7^{ème}

édition du
salon du
mariage

28 et 29
octobre 2023

LES FÊTES ET CÉRÉMONIES

L'objectif de cette commission est d'organiser et d'offrir aux sénassais des animations, maintenir nos traditions mais aussi apporter du renouveau dans nos fêtes.

ORGANISATION DE DEUX MARCHÉS NOCTURNES ESTIVAUX

En 2021, **Jean-Luc Verdier**, adjoint au Maire, a pris le pari d'organiser des marchés nocturnes pour participer à la redynamisation du centre-ville. Depuis deux ans, un marché est organisé en Juillet et un autre en Août. Forts de leurs réussites, ils s'intègrent désormais dans les festivités annuelles de la commune.

ORGANISATION DE LA BALADE À VÉLO, ENTRE ALPILLES ET DURANCE

En 2022, une balade à vélo a été organisée, à l'occasion des journées du Patrimoine, pour vous faire découvrir le patrimoine naturel de Sénas. En longeant vergers et Durance, vous avez suivi les circuits proposés.

En 2023, Sénas accueillera la 2^{ème} édition.

BUDGET

En 2022, **40 000 € d'économies ont été réalisées sur le budget des fêtes et cérémonies**, grâce notamment à la renégociation des prix avec les différents prestataires et à la création de partenariat avec des commerces et des associations de Sénas pour l'organisation de certains événements. De plus, suite à l'augmentation des coûts de l'énergie, un forfait électricité est désormais appliqué pour les forains lors de la Saint-Amand. Pour les **illuminations de Noël, le coût a été divisé par deux** car une partie des installations a été faite en interne par nos services techniques et le nombre d'illuminations a été réduit.

COMMÉMORATIONS

La commune a adhéré au souvenir français qui regroupe plus de 10 millions de français et françaises, depuis sa date de création en 1887. Le souvenir français est une association qui garde le souvenir des soldats morts pour la France notamment par l'entretien de tombes et de monuments commémoratifs.

En 2022, à l'occasion du centenaire du monument aux morts de Sénas, une exposition a été organisée avec l'ANSORAA, la FNACA, et le souvenir français. Désormais, notre souhait est d'organiser une exposition à thème par an.

AGENDA

PRINTEMPS/ÉTÉ

Mars

Vendredi 10 | 20h45 | Eden
POUR QUE TU T'AIMES ENCORE
Seule en scène de et avec Trinidad
Tarif : 12€ et le soir même, sur place : 15€

Samedi 11 | 18h30 | Salle des agriculteurs
LOTO DES SAUCISSES
Organisé par l'association les Amis boulistes

Samedi 11 | 20h45 | EDEN
SPECTACLE DE SÉNACOMÉDIA
Organisé par l'association la Sénacomédia

Dimanche 12 | 9h > 13h | Salle F. Mistral
VIDE LOISIRS CRÉATIFS
Organisé par l'association Scrap'Amour

Mardi 14 | 14h30 | Eden
EDOUARD MANET : LA VIE CONTEMPORAINE
Conférence "Les Mardis de Juliette" | Entrée : 2€

Jeudi 16 | 14h30 | Médiathèque Pierre Beynet
BIBLIO'THÉ | gratuit sur réservation au 06 26 68 02 97

Samedi 18 | 10h | Eden
FILM " GROSSES COLÈRES & FANTAISIES"
Cinéma des P'tits bouts, à partir de 3 ans
Entrée : 2€

Dimanche 19 | 18h | Monument aux morts
COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU DU 19 MARS 1962 EN ALGÉRIE
Dépôt d'une gerbe au monument aux morts

Dimanche 19 | 14h30 | Salle F. Mistral
LOTO DE LA PAROISSE

Dimanche 19 | 15h | Eden
RENCONTRE DES ÉCOLES DE MUSIQUE DE SÉNAS & NOVES

Dimanche 26 | 9h > 16h | Salle F. Mistral
FOIRE À LA PUERICULTURE Organisée par l'association les Loulous créatifs

Lundi 27 | 18h | Eden
THÉÂTRE SUR LES VIOLENCES DOMESTIQUE
Organisées par le SPIP de Tarascon



Mars

Mercredi 29 | 20h30 | Eden
CONCERT ORGANISÉ PAR L'IMFP
ZIKAH I | 1^{ère} partie : Thibault Rouvière
Plein tarif : 15€ | carte fidélité : 10€ | tarif réduit : 6€

Vendredi 31 | 20h45 | Eden
WEEK-END DU RIRE
One woman show
Mudith Monroevitz
Tarif unique : 20€ | pass 2 spectacles : 35€



Avril

Samedi 1^{er} | 20h45 | Eden
WEEK-END DU RIRE
One man show de Pierre Thevenoux
Tarif unique : 20€ | pass 2 spectacles : 35€



Dimanche 02 | 8h > 17h | Place A. Jaubert
VIDE GRENIERS DES AIL

Dimanche 09 | 8h > 17h | Place A. Jaubert
VIDE GRENIERS DES LOULOUS CRÉATIFS

Mardi 11 | 14h30 | Eden
CAMILLE PISSARRO : LE REGARD D'UN PÈRE
Conférence "Les mardis de Juliette" | Entrée : 2€

Vendredi 14 | 20h30 | Eden
CONCERT DES RESTOS DU COEUR

Samedi 15 | 10h | Eden
FILM " JEAN-MICHEL LE CARIBOU ET LES HISTOIRES D'AMOUR INTERDITES"
Cinéma des p'tits bouts, à partir de 3 ans
Entrée : 2€

Samedi 15 | 9h > 15h | Salle F. Mistral
BOURSE DES COUTURIÈRES
Organisée par Les loisirs créatifs sénassais

Samedi 15 | lieu et horaire à définir
OPÉRATION "NETTOYONS LE SUD"

Mardi 18 | 10h | Médiathèque Pierre Beynet
LA SOUPE AUX PETITS CAILLOUX
Spectacle conté, à partir de 3 ans
Gratuit sur réservation au 06 26 68 02 97

Jeudi 20 | 14h > 17h | Cour de l'ALSH
Fun en Bulle
4^{ÈME} RENCONTRE DES JOBS SAISONNIERS

Avril



Dimanche 23 | 9h > 18h | Place Auguste Jaubert

FOIRE DE NOTRE RÉGION

+ de 70 exposants - entrée gratuite

Dimanche 23 | 11h | Centre ville

TRANSHUMANCE

Défilé des moutons et groupes folkloriques
Mini-ferme au Square Général De Gaulle

Dimanche 23 | 9h > 18h | salle F. Mistral

VIDE ARMOIRE DES ARLESIENNES

Organisé par l'association des Vieux tracteurs



Mardi 25 | 9h30 | Médiathèque P. Beynet

Atelier de Lecture et de création artistique

CRÉA'TURE : ATTRAPE-RÊVES

Gratuit sur réservation au 06 26 68 02 97

Mercredi 26 | 15h30 | Eden

BOURRIQUES

Spectacle Jeune public, à partir de 6 ans

Tarifs en prévente : 8€ et le jour-même sur place : 10€

Samedi 29 | 20h45 | Eden

CONCERT EXCEPTIONNEL DE "MALO"

Tarifs en prévente : 12€ et le jour-même sur place : 15€



Samedi 29 & dimanche 30 | 10h > 18h |

Salle Frédéric Mistral

EXPOSITION INTERNATIONALE FÉLINE

Mai

Lundi 08 | 9h > 17h30 | Centre-ville

LES FLORALIES DE PRINTEMPS

Accès libre

Lundi 08 | 11h | Devant la Mairie

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

Dépôt de gerbe au monument aux morts

Mardi 09 | 14h30 | Eden

Conférence "Les Mardis de Juliette" Entrée : 2€

FRIDA KAHLO : PEINTRE DANS LA DOULEUR

Samedi 13 | 9h > 17h | Cour de l'école JM1

VIDE GRENIERS DE L'ÉCOLE JM 1

Samedi 13 | 10h | Eden

Cinéma des p'tits bouts, à partir de 3 ans

C'EST MAGIC ! 4 HISTOIRES, DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE AU GRAND ÉCRAN

ENTRÉE : 2€

Dimanche 14 | 8h > 17h | Place A. Jaubert

VIDE GRENIERS DU MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 21 | 8h > 17h | Place A. Jaubert

VIDE GRENIERS DE L'ASSOCIATION "LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE"



Juin

Samedi 03 | 10h | Eden

Cinéma les p'tits bouts, à partir de 3 ans

LA FONTAINE FAIT SON CINÉMA

Entrée : 2€

Vendredi 09 | 9h30 | Médiathèque P. beynet

Spectacle jeune public, de 0 à 6 ans

DOUDOUS, SIGNES ET CIE

Gratuit sur réservation au 06 26 68 02 97

Samedi 10 | stade de la Capelette

L'association Demain Sénas organise la

FÊTE DE LA JEUNESSE

Accès Libre

Dimanche 11 | 8h > 17h | Place A. Jaubert

VIDE GRENIERS DU RUGBY CLUB

SÉNAS-MALLEMORT

Mardi 13 | 14h30 | Eden

Conférence "Les mardis de Juliette"

LA NAISSANCE DE L'ABSTRACTION

Entrée : 2€

Jeudi 15 | 14h30 | Médiathèque P. Beynet

BIBLIO'THÉ

Gratuit sur réservation au 06 26 68 02 97

Samedi 17 | Eden

SPECTACLE DE DANSE ET DE PÔLE DANSE

Dimanche 18 | 18h30 | Monument au mort

COMMÉMORATION DE

L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Dépôt de gerbe au monument aux morts

Vendredi 23 | 20h | Médiathèque P. Beynet

CONCERT 45 TOURS AVEC JP NATAF

EX-CHANTEUR DES INNOCENTS

Concert unique dans un lieu improbable

Gratuit sur réservation au 06 26 68 02 97

Samedi 24 | Centre-ville

FÊTE DE LA MUSIQUE & FEU DE LA ST-JEAN

Accès Libre



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE SÉNASSAIS

L'urbanisme englobe l'ensemble des actions qui organisent et aménagent l'espace. L'enjeu consiste à satisfaire au mieux les différents besoins de ceux qui vivent sur notre commune, y travaillent, s'y déplacent ou simplement la fréquentent. C'est Isabelle Bacchi, adjointe au maire qui anime cette délégation.

Depuis 2020, le service urbanisme a instruit de nombreux grands projets, tels que :

- ▶ Le permis de construire pour la Caserne des Pompiers



- ▶ Le permis de construire à la pointe sud du chemin du Pigeonnier
Création de 6 lots à construction libre, mis en vente par la commune de Sénas

- ▶ Le permis de construire sur la friche de l'ancienne entreprise « Emballages Agostini »

Création de 100 logements dont 76 collectifs et 24 individuels et de 3 bâtiments à destination de bureaux. Projet commercialisé par l'entreprise Provence Concept Projets.

- ▶ Le Permis d'aménager du Parc de l'apiculteur
Création de 41 lots libres et 29 logements sociaux. Projet commercialisé par la société Hectare.

- ▶ Le permis de construire à côté du stade de la Capelette
Création de 47 logements dont 23 individuels. Projet commercialisé par Mellone Immobilier.

- ▶ Le permis de construire sur le site des anciens terrains de tennis
Création de 16 logements, par la société Ideom

- ▶ Le permis de construire, chemin de la Roubine pour la création de la résidence Les Fauvettes
Création de 66 logements, en locatif social, dont 44 seniors, par la société Logis Méditerranée

- ▶ La création de la Zone Agricole Protégée

FINALISATION DE LA MODIFICATION DU PLU

FINALISATION DE LA MODIFICATION N° 3 DU PLU :

Afin de permettre la réalisation des projets prévus sur le secteur Pont de l'Auture (futur quartier résidentiel située au Nord-Ouest du village), et Saurins (zone d'activité au Sud de la commune) le PLU en vigueur nécessite certaines évolutions.

Sur le secteur Pont de l'Auture, dans le cadre du contrat de mixité sociale, l'Etat exige de développer un nouveau quartier d'habitat complémentaire à l'opération du Galazon en cours de réalisation. Pour ce faire, la zone 2AU du Pont de l'Auture doit être ouverte à l'urbanisation. Par ailleurs, cette zone borde la RD7N, classée route à grande circulation et concernée par un recul d'implantation des constructions au titre de la loi Barnier. Afin de permettre la structuration de ce futur quartier d'habitat et d'assurer un aménagement cohérent de l'entrée de ville Nord-Ouest, l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU doit s'accompagner de la réduction de la marge de recul actuellement applicable sur la zone 2AU.

Sur le secteur dit des Saurins, la commune souhaite assurer une meilleure structuration de la zone d'activité existante et optimiser les possibilités de développement futur. Pour ce faire, un nouveau schéma de desserte du secteur a été défini et nécessite la modification de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation existante, incluant une adaptation de la marge de recul actuellement applicable en zone 1AUEb le long de la RD7N. Le règlement de la zone 1AUEa doit également être adapté afin de faciliter l'accueil d'activités logistiques.

L'enquête publique est prévue entre le 20 février et le 24 mars 2023.

FINALISATION DE LA MODIFICATION N° 5 DU PLU :

La présente modification a pour objectifs de permettre les ajustements suivants au sein du PLU en vigueur :

- ▶ Toilettage du règlement écrit du PLU ;

Cette modification vise à préciser la réglementation des installations photovoltaïques ainsi que celle des clôtures en zone urbaine (U) et à urbaniser (AU). Elle permet également de préciser la réglementation des annexes en zone agricole (A). La définition de l'emprise au sol est complétée.

- ▶ Mise à jour de la liste des emplacements réservés ; Ajout ou suppression d'emplacements réservés

L'enquête publique est prévue entre le 1^{er} et le 31 mars 2023.

Les jardins des alpilles - Sénas

Mon domaine

Conçu par les agences d'architecture AI PROJECT et de paysagisme PETEL Paysagiste, votre résidence à taille humaine et à l'environnement verdoyant de 9 000 m² vous propose des **maisons de 4 pièces** ainsi que des **appartements de 2 au 3 pièces**. Bon nombre de logements possèdent d'agréables espaces extérieurs et de jardins privatifs. Tous nos logements sont certifiés **RT 2012**, vous assurant un habitat économe en énergie et respectueux de l'environnement.



Ma maison



Mon appartement



- De larges terrasses ou jardins privatifs pour tous les logements
- Résidence clôturée
- 2 places de parking pour tous les logements



Pour toutes informations vous pouvez contacter l'agence Pelimmo notre partenaire au 04 90 57 02 09

pelimmo

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ

Renforcement des effectifs de la Police municipale

La PM de Sénas compte 10 agents, en 2023. Afin de renforcer la sécurité et de permettre d'élargir les horaires de surveillance et d'interventions, il était nécessaire d'augmenter les effectifs. Cela permet également aux agents d'adapter leurs horaires aux contraintes sécuritaires.

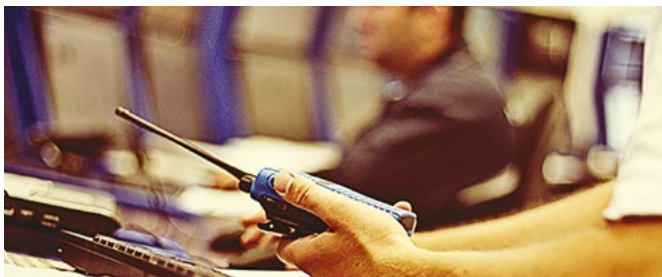


Déploiement de caméras de vidéoprotection

En 2022, 8 caméras supplémentaires ont été installées. La Ville est donc pourvue de 42 caméras de vidéo-surveillance. En 2016, le parc en comptait seulement 11.

La vidéoprotection concerne la circulation routière, les diverses manifestations sur la commune et l'aide à la résolution d'enquêtes judiciaires.

Création du centre de supervision



Situé au poste de police municipale, ce centre dispose d'un mur d'images où viennent s'incruster les images des 42 caméras de vidéoprotection opérationnelles sur l'ensemble de la commune. Il permet d'assurer une protection de l'espace urbain et d'agir en matière de prévention des actes de délinquance, de surveillance de trafic et de gestion des déplacements.

Acquisition d'un nouveau véhicule

Il était important de renouveler le parc automobile qualitativement. C'est pourquoi, la PM bénéficie désormais d'un Peugeot RIFTER. C'est un véhicule plus performant et de plus grande capacité.

Mise en place d'un PC (poste de commandement) de crise

Entièrement numérisé, il se situe au poste de police municipale. En cas d'activation du plan communal de sauvegarde, en cas de crise majeure, c'est alors un centre névralgique regroupant tous les acteurs de la sécurité (pompiers, police, gendarmerie, etc.).

Des agents équipés de caméras piétons

Les maires, en vertu de l'article L.241-2 du code de la sécurité intérieure, ont la possibilité d'équiper les agents de police municipale de caméras mobiles pour en faire usage dans le cadre de leurs interventions et dans les conditions soumises au strict respect des conditions d'utilisation.



La **caméra piéton** est une caméra mobile permettant de procéder à un enregistrement audiovisuel lors des interventions. Le traitement des données enregistrées par la caméra a pour finalité la prévention des incidents au cours des interventions, le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves mais aussi la formation et la pédagogie des agents.

Quatre caméras nomades

Elles permettent d'effectuer des flagrants délits en matière contraventionnelle voire délictuelle. Ces caméras peuvent être déplacées au gré des faits constatés, pour les besoins d'une enquête, à proximité d'un chantier, d'un commerce, d'une décharge sauvage, pour couvrir un événement ponctuel, pour surveiller un quartier extérieur au village, pour une phase d'étude à l'implantation d'une caméra fixe ...



Acquisition d'un radar mobile

En 2020, la Police municipale s'est équipée d'un cinémomètre, appelé plus communément « radar ». Il s'agit d'un appareil de mesure pour contrôler les limitations de vitesse. La verbalisation est immédiate ou bien un avis de contravention parvient au domicile de l'auteur de l'infraction.



Pistolets à impulsions électriques (PIE)

Le pistolet à impulsion électrique (PIE) est une arme incapacitante, plus souvent appelée Taser. Depuis 2022, les policiers municipaux de Sénas sont équipés de ces armes intermédiaires non létales. Le PIE envoie une décharge électrique afin d'immobiliser brièvement la personne touchée de façon à ce que les policiers puissent intervenir et procéder à son arrestation.

Mise en place progressive de policiers référents

Les agents de police de Sénas sont désormais spécialisés dans un domaine particulier. Chacun est un interlocuteur privilégié d'un partenaire institutionnel. Par exemple, il y a déjà un référent commerce, un référent bailleur, un référent scolaire.

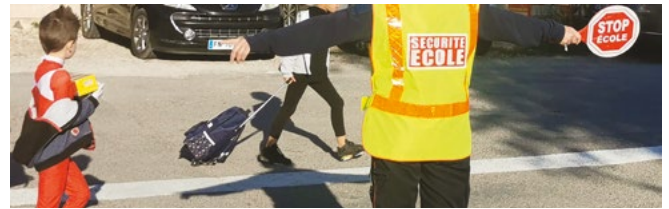
Label « Ville prudente »

En février 2022, la Ville a reçu le label « *Ville prudente* ». Cette distinction récompense l'ensemble du travail réalisé par les équipes de la commune, élus et agents, notre Police Municipale et nos sapeurs-pompiers.

L'objectif est de valoriser les initiatives des collectivités qui luttent activement contre l'insécurité routière. 317 communes sont aujourd'hui labellisées en France.



Michel Thoinet, adjoint au maire, au côté de M. le Maire et du chef de la P.M., Christophe Pardoux



Sécurité aux abords des écoles

En 2016, a été créé le corps des Agents de Surveillance des Points Ecoles (ASPE). Parfaitement identifiables, ils sont chargés d'assurer la sécurité des enfants et des parents aux heures d'entrées et de sorties d'écoles.

Création du réseau Voisin Vigilants et Solidaires

Créé en 2016, ce dispositif est un maillon nécessaire dans la chaîne d'information des sénassais.

Cette communication instantanée et gratuite donne l'alerte en cas d'événement suspect (tentative de vol, dégradations, situation de crise, comportement suspect, etc.).



Cellule de citoyenneté et de tranquillité publique (CTCP)

Dans le cadre de la prévention de la délinquance, cette cellule opérationnelle depuis 2017 met en œuvre un suivi personnalisé des familles et met en application les pouvoirs dévolus au maire. Elle se réunit pour procéder à l'examen des situations individuelles dont elle est saisie.

Les objectifs visent à apporter une réponse rapide, à personnaliser les faits de petite délinquance qui nourrissent le sentiment d'insécurité et d'éviter le glissement vers un processus de désocialisation. A la seule condition qu'aucun dépôt de plainte n'ait été effectué au préalable.

Cette commission citoyenne peut conduire à des procédures de rappel à l'ordre solennel, à des mesures de conseil et de soutien à la fonction parentale, ou à des mesures financières. Une convention spécifique existe entre la Mairie et le Parquet de Tarascon.

Ainsi la personne concernée est au centre des préoccupations des autorités. Elle est donc identifiée et mise en garde. Tous ceux qui sont passés devant cette commission n'ont plus jamais récidivé.

La cellule est composée du délégué du Procureur de la République, d'un représentant de la gendarmerie, du maire et de son adjoint à la sécurité, d'un coordinateur : l'Adjoint au Chef de la Police Municipale, du chef de la Police Municipale et de tout représentant d'institutions concernées par le problème évoqué en commission.

LA SANTÉ POUR TOUS

La commission Santé-Social a pour objectifs de mener des actions de prévention, en collaboration avec les professionnels de santé. Mais également de lutter contre l'isolement, la marginalisation ou encore l'échec scolaire. La lutte contre l'habitat indigne est également l'une des priorités de cette commission.

Lutte contre les troubles de l'apprentissage

Depuis plusieurs années le CCAS participe à la lutte contre les troubles de l'apprentissage, en lien avec les professionnels de santé, les écoles et les services extra scolaires. Des conférences sont ainsi organisées pour sensibiliser les professionnels et les parents à ces troubles, telles que :

- ▶ Conférence sur « le danger des écrans »
- ▶ Conférence : « un enfant, comment ça se développe »
- ▶ Conférence gesticulée : « baisse les yeux quand je te parle »

Une nouvelle conférence sera développée en 2023 à l'Eden.

Prévention des risques : grand froid et canicule

Le CCAS est chargé de recenser les personnes isolées de plus de 70 ans ou à mobilité réduite. En cas de déclenchement des plans grand froid ou canicule, ces personnes sont contactées afin de leur transmettre les recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Ouverture d'un centre de vaccination

En 2021, pendant la crise sanitaire, la Municipalité a pris la décision de demander l'ouverture d'un centre de vaccination sur la commune. 24 personnes, réparties en deux équipes (des professionnels de santé et des bénévoles) se relayaient, chaque jour, pour recevoir les patients dans la sérénité et la plus grande convivialité. Le centre, ouvert 6j/7, a mobilisé plus de 150 personnes.



Informations utiles

Horaires du CCAS de Sénas : du lundi au vendredi :
8h30-12 / 13h30-16h
☎ 04 90 57 79 54 / ✉ ccassenas2@senas.fr

Lutte contre l'habitat indigne

La Municipalité poursuit son action de lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil. Ce travail s'effectue en lien avec les services de la police municipale, l'ARS, le service urbanisme et le CCAS ainsi que les services de la maison des solidarités de Salon-de-Provence. Une fois le signalement effectué, la commune ouvre un dossier et le suit jusqu'à son aboutissement.

Le CCAS accompagne les locataires en détresse ainsi que les propriétaires pour réhabiliter les logements loués.

Évolution des logements sociaux

Le CCAS travaille, au quotidien, sur le développement du parc de logements sociaux pour permettre un logement décent au plus grand nombre.

Il doit alors rester vigilant quant à la mixité sociale.

Un travail méthodique est fait avec les associations en lien avec les personnes en difficulté sociale, telles que la Croix rouge, le Secours populaire, le Secours catholique ou encore les petits frères des pauvres.

Mise en place d'une mutuelle communale

La commune a mis en place une mutuelle : Miel Mutuelle. Elle permet aux adhérents de se regrouper pour avoir de meilleures garanties et des tarifs préférentiels et permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une complémentaire santé.

Ce contrat qui propose 5 formules de garanties peut être souscrit par tous.

Sans questionnaire médical, avec une garantie à vie, et sans délai de carence, il comprend en outre le tiers payant national, l'assistance et l'accès au réseau via Médis. Une garantie obsèques vient compléter ce dispositif sur certains niveaux.

Afin de vous conseiller au mieux et vous assister dans vos démarches, Éric Baume du Cabinet MUTEQO, assure des rendez-vous téléphoniques ou bien se déplace directement chez les habitants. Des permanences sont également tenues tous les jeudis après-midi au théâtre de l'EDEN, au 1^{er} étage.

Isabelle Sanselme, adjointe au maire, élue au CCAS et à la santé, reçoit sur rendez-vous le lundi après-midi ☎ 06 12 70 21 83
✉ isabelle.sanselme@senas.fr

À SÉNAS, NOUS PRENONS SOIN DE NOS AÎNÉS

Depuis 2015, la Municipalité a fait le choix d'adopter une politique d'accompagnement en faveur des personnes âgées de 60 ans et plus, afin de répondre au mieux à leurs besoins. C'est pourquoi, le Foyer Edmond Pons a été redynamisé, une Maison du bel-âge a été souhaitée sur la commune et la commission en charge des seniors a créé des animations dédiées.



REDYNAMISATION DU FOYER-RESTAURANT EDMOND PONS

Aujourd'hui, 60 repas en moyenne sont servis par jour d'ouverture contre environ 25 en 2020. Les animations proposées par la Municipalité et les associations, le professionnalisme de l'équipe de restauration et la qualité des repas servis font l'unanimité chez nos seniors.

LANCEMENT DES THÉS DANSANTS

Le premier a eu lieu le 14 février pour la Saint-Valentin, un second est déjà programmé dans le cadre de la semaine bleue, en octobre. Nous espérons pouvoir en organiser un par mois de janvier à avril, chaque année.

MAINTIEN DES COLIS SENIORS POUR LES PLUS DE 70 ANS

Malgré la crise covid suivie de la crise financière, la commune a toujours souhaité maintenir les colis offerts aux seniors, avant les fêtes de Noël. Les colis non récupérés sont alors donnés à des associations caritatives afin d'éviter le gaspillage alimentaire.

Pour en bénéficier, il faut être âgé de 70 ans et être inscrit sur les listes électorales. Aucune démarche n'est à effectuer.

INSTALLATION D'UNE MAISON DU BEL-ÂGE

Après plus d'un an de travaux, la maison du bel-âge de Sénas a ouvert ses portes le 1er décembre 2021.

Que ce soit pour vos démarches administratives ou vos activités (animations hebdomadaires, sorties, ateliers mémoire, nutrition ou numérique...), n'hésitez pas à pousser la porte de la Maison du bel-âge. L'équipe vous accueille dans cette charmante bâtisse de 175m².

Philippe Ginoux et ses élus remercient la Présidente du CD13, Martine Vassal et ses équipes.



Ouverture du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h45 ☎ 04 13 31 69 86



CONSEIL DES SAGES

Cette commission a été créée en 2019 et continue d'exister. Les sages participent à la vie locale et démocratique. Composée de seniors et/ou retraités, il s'agit d'une instance de réflexion et de propositions. Elle est à l'origine de la balade à vélo entre Alpilles et Durance ou encore des thés dansants.

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

La municipalité a mis en place plusieurs actions afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

► **Portage des repas à domicile** : Les seniors ne pouvant se déplacer peuvent alors se faire livrer à leur domicile. Les repas sont confectionnés dans notre cuisine centrale avec des produits frais.

► **Navette « Séniors »** - Transport à la demande : Pour se déplacer, les personnes âgées peuvent faire appel à la navette municipale. C'est un service gratuit pour les déplacements sur la commune ; se rendre au Foyer Edmond Pons, aller chez le médecin, faire les courses, aller au cimetière.

Pour prendre rendez-vous, appeler la veille avant 12h au 06 31 16 87 94

Fonctionnement du service : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

► **Portage de livres** : les médiathécaires de Sénas vous apportent vos prochaines lectures, directement à domicile. Informations au ☎ 06 26 68 02 97

LE DÉPLOIEMENT DE ZONES D'ACTIVITÉS, PORTEUSES DE RESSOURCES ÉCONOMIQUES ET D'EMPLOIS

La commission développement économique, emploi, énergie durable, conduite par Jacques Mialon travaille d'arrache-pied pour concrétiser les projets d'aménagements des 3 zones d'activités des Saurins, porteuses de ressources économiques et d'emplois. Les actions pour l'emploi local ont été renforcées en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission locale du Pays salonais. Voici un résumé des différentes situations qui ont, bien sûr, été perturbées, comme beaucoup d'autres domaines, par la pénible période pandémique que nous avons connue.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



▶ SAURINS NORD : une zone d'activité industrielle sur 7 ha, générant 150 emplois

Le foncier a été acquis par la Société VIRTUO il y a 2 ans. Le bâtiment abrite 17 000 m² de surface de plancher destinés à des activités logistiques ou de messagerie. Les travaux ont commencé en Février 2022 et sont aujourd'hui achevés.

Le client final qui occupera les lieux n'est pas encore définitivement identifié mais ce sera un acteur National dans le domaine de la collecte et de la distribution, avec à la clé environ 150 emplois.

▶ SAURINS SUD : une zone d'activité artisanale sur 5,2 ha, générant 100 emplois

Ce programme a été lancé en 2018 et est destiné à accueillir des entreprises artisanales avec mutualisation des moyens (village artisanal) pour satisfaire un maximum de nombreuses demandes avec priorisation aux entreprises sénéssaises.

Au-delà des activités éligibles acceptables, le critère de création d'emplois sera prioritaire, avec un objectif de 100 nouveaux d'emplois.



À noter que cette zone a été entièrement viabilisée par la Métropole, ce qui la rend d'autant plus attractive. La mise en place d'un rond-point desservant les 2 zones Nord et Sud sur la RD7N est au programme pour faciliter les accès et sécuriser le trafic.

▶ SAURINS OUEST (zone Mac do) : 1,5 ha d'activités commerciales, générant 50 emplois

L'idée essentielle du projet original était de réaliser un ensemble esthétique en entrée de ville, attractif et proposant des offres complémentaires aux habitants avec notamment un hôtel, des activités ludiques et sportives, des enseignes nationales de bazar, mobilier, électroménager, etc.

Toutes les précautions sont prises pour préserver et ne pas concurrencer les activités déjà existantes sur la ville. Le processus de cession avec des enseignes identifiées devrait intervenir au premier trimestre 2023 avec les promesses de vente, suivi des dépôts des permis de construire, pour un début de fonctionnement mi 2024.

▶ PROJET D'AMÉNAGEMENT DES FOURQUES : 1,5 ha de zone d'activités

Cette zone, propriété de la Commune est située en sortie de ville en direction d'Eyguières, derrière la SOCOVA. Elle est classée zone économique au PLU et offre 1,5 Ha de foncier destiné à des activités ne générant pas de trafic routier important et notamment de poids lourds afin d'éviter les nuisances dans ce secteur déjà perturbé. La démarche de sélection et de cessions est pilotée par la Municipalité.

L'EMPLOI

La situation de l'emploi sur notre commune s'améliore sur les 2 critères essentiels :

- ▶ nombre de demandeurs d'emploi : 330 en catégorie A soit - 15 % par rapport à 2021
- ▶ nombre d'actifs : 3 300 soit +5 % par rapport à 2021).

Ceci est dû à l'**arrivée de nouvelles entreprises attirées par la situation stratégique de notre commune** (La Ligne verte, QISTA) mais aussi par l'intégration de nouveaux résidents.

Il faut noter cependant que 2000 actifs Sénassais ne travaillent pas dans la commune, d'où la nécessité de créer des emplois supplémentaires pour sédentariser nos habitants, créant ainsi du pouvoir d'achat dont nos commerces bénéficieront. C'est l'objectif essentiel du Développement Économique et des nombreux axes et projets en cours présentés pour lesquels nous développons les efforts et les actions nécessaires.

À noter également que l'implantation de nouvelles entreprises créent des ressources financières de par les cessions foncières, les taxes afférentes et la consommation locale accrue, pour satisfaire les nombreux investissements prévus dans le cadre du développement de la commune (sociaux, culturels, sportifs, économiques) pour la satisfaction des habitants.

RENCONTRE DES « JOBS SAISONNIERS »

Cette rencontre est destinée aux jeunes sénassais de 17 à 25 ans afin de leur permettre de trouver un emploi d'été ou un CDD pour les jeunes non scolarisés, qui sont également conviés à cette rencontre.

La 1^{ère} a eu lieu le 18 mai 2019. Depuis, elle est organisée toutes les années avec l'aide de la Mission Locale et de Pôle emploi du pays Salonais.



FORUM DE L'EMPLOI

Il se déroule annuellement le dernier mardi matin de Septembre en partenariat avec la Mission Locale et le Pôle emploi du pays Salonais. Il a eu lieu également durant la période covid, en respectant les gestes barrières en vigueur. En 2023, ce sera la 19^{ème} édition.

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET BOURSE DE L'EMPLOI

Mis en place en 2022, ce rendez-vous est fait sur le Facebook et sur le site de la ville dans la rubrique Economie et Emploi. Toutes les offres d'emplois sur la commune sont diffusées.

ÉNERGIES NOUVELLES

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE À LA SABLIERE DU GRAND VALLON



Cet important projet mené avec la maîtrise d'œuvre d'**ENGIE Green**, bénéficie d'un permis de construire purgé de tout recours depuis 3 ans.

Cependant les autorisations finales de la part de l'État sont toujours attendues pour des raisons complexes d'environnement. Une décision est attendue mi 2023.

Ce projet permettrait la production d'environ 15,6 Gwh*/an, équivalente à la consommation annuelle d'environ 6 851 habitants, chauffage compris. La Ville de Sénas pourrait donc être autonome.

* gigawattheure



DES MESURES CONCRÈTES POUR UN CENTRE VILLE REVITALISÉ

Depuis 2015, la Municipalité s'est engagée à la redynamisation du centre-ville de Sénas en œuvrant pour retrouver une attractivité. Rues et trottoirs abîmés, bâtiments vieillissants et surfaces commerciales vides, le cœur de ville était en voie de paupérisation. Des actions ciblées et régulières laissent place désormais à une revitalisation établie.



LES NOUVELLES IMPLANTATIONS DE COMMERCES EN CENTRE-VILLE SE POURSUIVENT ...

Aujourd'hui, **Sénas propose sur le territoire une offre diversifiée autour de 100 commerces.**

Une dynamique commerciale obtenue par le traitement des locaux vides, l'accompagnement de nouveaux porteurs de projets et des enseignes existantes quant à leur développement.

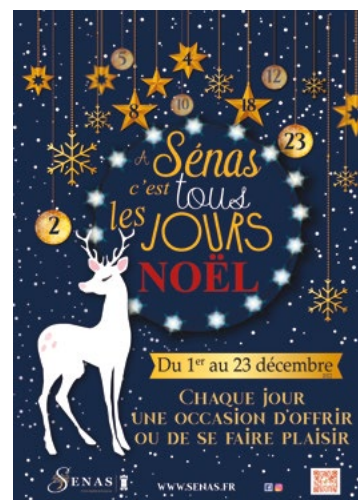
Cette implication porte ses fruits puisque **10 nouvelles implantations et réaménagements de locaux commerciaux** se poursuivent depuis 2020 et ce malgré la crise sanitaire et autres désordres économiques.

ANIMATION ET PROMOTION DE L'OFFRE COMMERCIALE

L'association "commerçants-commune" autour des événements organisés par la ville est un axe de promotion de l'offre de proximité. La réflexion a porté sur l'organisation d'animations pour en faire des RDV annuels.

■ Ainsi, la municipalité a créé le « **Mois de Léon** » en décembre au cours duquel offres promotionnelles quotidiennes des commerçants se mêlent aux animations extérieures, spectacles, etc.

■ Sinon, nos **marchés nocturnes** d'été ont signé leur 2^{ème} édition avec succès, réunissant autour de la thématique production artisanale locale, exposants sélectionnés avec soin et commerces restés ouverts le temps de l'événement.



■ Tout comme pour le légendaire **Marché de Noël Alsace-Provence**, ces animations permettent à la commune d'afficher son dynamisme et à nos commerçants de proximité de se faire connaître auprès d'une population extérieure à Sénas.

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Ce sujet délicat est à la fois de l'ordre du santé/social et de la revitalisation du centre-ville.

En effet, il est important de **veiller à la réhabilitation de l'habitat pour que les logements soient aux normes** (isolation thermique, assainissement de la maison, etc.) mais également à l'aspect extérieur, notamment grâce à la réfection de façade ou encore aux changements des menuiseries.





INTÉGRATION DE LA COMMUNE AU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

Sénas a été sélectionnée le 8 décembre 2020 pour bénéficier de ce dispositif. A l'initiative de l'état, regroupant de nombreux partenaires, il a été pensé pour accélérer les projets des communes concernées et révéler leur potentiel. PVD

entend donner aux communes de moins de 20 000 habitants des moyens en ingénierie et financiers pour réaliser leurs projets de territoires, une offre de service « *sur-mesure* » mobilisable en fonction de leurs besoins.



LABEL COQUELICOT D'OR DE CENTRE-VILLE EN MOUVEMENT

La commune a reçu cette distinction au regard de son engagement pour la réhabilitation du centre-ville par cette association d'élus et de parlementaires dédiée au renouveau des cœurs de villes.



SENAS
Entre Alpilles & Durance

100 Commerces

1000 Places Gratuites

bornes électriques, Gare, Bus, Pistes cyclables

Marché forain >>> Jeudi matin
Marché aux producteurs >>> Samedi matin

ADHÉSION AU DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL « OPÉRATION FAÇADE »

Ce dispositif est un axe de travail supplémentaire pour améliorer l'attractivité du centre-ville.

L'octroi de subvention aux particuliers (50% du montant des travaux subventionnables selon conditions) se veut incitatif pour une mise en valeur globale du paysage urbain grâce à un ravalement respectueux des caractéristiques architecturales du patrimoine bâti.

MISE EN PLACE DE LA S.I.L. ET TOTEM

Le dynamisme s'affiche aux entrées et au sein de la ville ... La commune a mis en place récemment la Signalisation d'Information Locale qui oriente l'utilisateur vers les divers services publics, les commerces et entreprises souhaitant s'annoncer. Enfin, 3 totems synthétisent en quelques mots et visuels l'attractivité de la commune et invitent l'automobiliste à consommer Sénas.

CONVENTION « ENTRÉE DE VILLE » AVEC LA MÉTROPOLE ET EPF PACA POUR RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT D'ÎLOT URBAIN

L'objectif principal et les principes généraux qui guident le Partenariat EPF - Communes - Métropole est de mobiliser du foncier pour permettre la réalisation de programmes de logements conformes aux projets des collectivités. Il s'agit en outre d'aménager des espaces publics et des connexions entre quartiers de manière à offrir un meilleur cadre de vie.



RATIONALISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA COMMUNE

La **maison du Planet** et la **maison Bouisset** ont été vendues, en février et septembre 2022.

Ces cessions répondent à la fois à l'objectif de centralisation des services municipaux et baisse des coûts de fonctionnement (électricité, entretien, etc.) mais aussi au soutien de nouvelles installations de commerces et services, comme le déplacement futur de l'Office Notarial à la maison du Planet.

L'ensemble des travaux effectués dans le cadre de la redynamisation du centre-ville sont présentés page 6.

PÔLE CULTUREL : MUTUALISATION DES SERVICES POUR TOUJOURS PLUS D'ANIMATIONS

En 2022, un pôle Culturel a été créé, regroupant l'Eden et la Médiathèque, sous la délégation de Jacqueline Bouillon, adjointe élue à la culture et au patrimoine. Cette nouvelle organisation permet notamment une mutualisation des agents lors des spectacles. De plus, les ateliers de la Médiathèque sont animés par Laurie, Sophie, Karine, Ludivine et Dominique, en interne. Cela évite de faire appel à des intervenants extérieurs et de réduire les coûts de fonctionnement.

LA MÉDIATHÈQUE PIERRE BEYNET

SERVICE PUBLIC

- ▶ Gratuité de l'inscription pour les Sénassais et les extérieurs (septembre 2021)
- ▶ Don de livres aux écoles de Sénas : en l'absence de la vente annuelle des livres au public lors de la journée des associations, la médiathèque a fait don aux écoles primaires de Sénas des livres retirés des collections (septembre 2022).

RÉNOVATION DU REZ-DE-CHAUSSÉE (2020-2022)

- ▶ Réfection des peintures sur la partie basse de la médiathèque (automne 2020)
- ▶ Création d'une banque d'accueil public : destruction de cloisons, changement de mobilier, réorganisation spatiale du back-office (automne 2020)
- ▶ Réaménagement de la section jeunesse (mobilier + signalétique) et création du coin "Cosy" avec des tapis et un petit parcours psychomoteur (2022)



ANIMATIONS



Des animations sont proposées tout au long de l'année :

- ▶ **Biblio' thé** : ce sont des rencontres autour des coups de cœur des lecteurs. Il y en a 1 par trimestre.
- ▶ **Créa'ture** : atelier de lecture et de création artistique. Les enfants âgés de 7 à 11 ans écoutent une histoire puis créent un objet sur un thème donné. Il y en a 5 par an.
- ▶ Le **Jeu de Léon** est proposé au mois de décembre. Il s'agit d'un jeu de piste dédié aux enfants
- ▶ La **semaine Harry Potter**, en octobre 2021 : décoration immersive, lecture et spectacles, concours de déguisement, ateliers.
Ce temps fort a augmenté la fréquentation de la médiathèque, par des enfants sénassais comme par des familles extérieures à la ville. Il y a eu une mobilisation importante des Sénassais pour prêter des objets de décoration et optimiser l'immersion.

OUVERTURE NOCTURNE PENDANT LE MARCHÉ NOCTURNE DU 3 AOÛT 2022

Ces ouvertures spéciales génèrent un très bon retour pour la Médiathèque. Grâce à une importante fréquentation, beaucoup d'inscriptions ont été réalisées le soir même et à la suite de l'évènement.

ENVIRONNEMENT

Dans une démarche écologique, les médiathécaires utilisent les nouveaux films adhésifs de «Filmolux» pour couvrir les livres. Ils sont désormais en matière végétale et cela permet d'éviter l'utilisation de plastiques polluants.



L'EDEN



MISE EN PLACE DE RÉSIDENCES

En plus du théâtre de l'Eden, les compagnies ont désormais la possibilité de répéter et travailler leur spectacle dans un lieu d'accueil à côté du théâtre. Remis à neuf, ce logement permet aux comédiens de rester sur place pendant plusieurs jours.

Pourquoi ce choix ? Dans sa volonté de soutenir la création des artistes de son territoire, la ville de Sénas met non seulement la salle de l'EDEN mais aussi désormais un logement à disposition.

Une solution qui permet d'échanger des résidences contre des spectacles soit gratuitement

soit avec un coût partagé : une belle façon de promouvoir la culture tout en maîtrisant son budget. Le public de l'Eden pourra ainsi **découvrir en avant première des créations dans tous les domaines : théâtre, musique, et jeune public**. Par ailleurs, il sera possible aux enfants et ados des écoles, du centre aéré et de la Maison des jeunes d'être régulièrement invités à rencontrer les compagnies accueillies au sein de l'Eden et d'imaginer des projets communs...

BAISSE DU TARIF DES PLACES

Afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de venir au théâtre, la municipalité a fait le choix de réduire le coût des places de spectacle.

Des tarifs avantageux sont également pratiqués, notamment pour le week-end du rire.

ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE DE SPECTACLE

Le théâtre est désormais ouvert aux spectacles de danse, en particulier danse moderne et Hip-Hop.

En général ils demandent une scène moins grande qu'à l'ordinaire ou s'adaptent aux dimensions de la nôtre.

L'EDEN
28, COURS JEAN JAURÈS SENAS

WEEK END DU RIRE
EDITION 2023

PIERRE THEVENOUX

MUDITH MONROEVITZ

VENDREDI 31 MARS 20H45

SAMEDI 1ER AVRIL 20H45

TARIF UNIQUE 20€
PASS
2 SPECTACLES : 35€

INFO/ RESA
04 90 57 79 36



PRÉVENTE EN LIGNE



SCAN ME

HONORINE VAUTIER, OPTICIENNE MOBILE



Habitante de Sénas, Honorine est opticienne diplômée depuis plus de 10 ans. Elle a travaillé en magasin et une fois devenue maman, elle a décidé de gagner en autonomie, en gestion de temps tout en gardant ce métier qu'elle adorait.

Honorine est franchisée «**opticiens mobiles**» depuis mars 2022.

Il s'agit du 1^{er} réseau national d'opticiens certifié NF service à domicile.

Ce service s'adresse aux personnes fragiles, qui ont du mal à se déplacer. L'opticienne peut effectuer un dépistage mais aussi équiper les gens. Elle intervient notamment dans des maisons de retraite, à domicile et en entreprise.

Honorine propose également des équipements de basse vision pour les personnes malvoyantes.

SÉBASTIEN GIVRY, CONSEILLER EN IMMOBILIER



Sébastien est consultant immobilier à Sénas.

Afin d'estimer le meilleur prix de votre bien, votre consultant effiCity vous remettra une étude de marché approfondie et il s'engage à mettre en ligne une annonce attractive afin de vendre votre bien rapidement.



ASSOCIATION

L'association du secours catholique adresse ses remerciements



L'association du Secours Catholique remercie chaleureusement :

- ▶ **Les boulangeries** de Sénas qui offrent des viennoiseries tous les mardis pour le café de l'amitié.
- ▶ **Tous les commerçants qui ont offert des lots** à l'occasion du repas de Noël. Ce repas est offert, chaque année, à tous les bénéficiaires.
- ▶ Le **directeur des ALSH** de Sénas, Rachid Imarachen, et les enfants pour avoir fabriqué les décorations de la salle ainsi que les centres de tables.

SOS CLOCHER ŒUVRE POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-AMAND



L'association SOS Clocher œuvre depuis de nombreuses années en étroite collaboration avec la municipalité pour la restauration et l'entretien de l'Eglise Saint-Amand.

Aujourd'hui, elle vient d'entreprendre la restauration des portes extérieures de l'église. Sur la porte d'entrée principale, toutes les parties de bois abîmées ont été retirées et refaites. Il s'en est suivi une mise à nu du bois par sablage et une couche d'impression suivie de 4 couches de lasure pour la protection contre les intempéries.

Dans un proche avenir, l'association projette la rectification des pas japonais devant l'entrée de la sacristie mais aussi la fixation des bancs dans la nef centrale de l'église.

SOS Clocher remercie tous ses donateurs qui, par leurs contributions, lui permettent d'entretenir cet édifice classé.

DÉCÈS

Suzette SARNETTE veuve **FERRANDO**, 22/09/22, Salon-de-Pce
Jean PETITJEAN, 26/09/22, Cavaillon
Isle LESCHE veuve **MONTÈS**, 28/09/22, Sénas
Didier LEGA, 01/10/22, Sénas
Gilberte GRUS veuve **BERTUZZI**, 02/10/22, Sénas
André MAURIN, 04/10/22, Sénas
Sébastien PARMENTIER, 05/10/22, Sénas
Liliane ABADIE épouse **AUTRAN**, 07/10/22, Sénas
Lucien MAUREL, 12/10/22, Sénas
Paulette BINDI, 18/10/22, Salon-de-Pce
Michèle SUIRE épouse **BAILLY**, 22/10/22, Salon-de-Pce
Jean AZADIAN, 28/10/22, Marseille
Paul SILVESTRE, 02/11/22, Salon-de-Pce
Charles GUÉRIN, 04/11/22, Cavaillon
Jean-Claude FREZE, 09/11/22, Salon-de-Pce
Jeannine MATHIEU veuve **TOSELLO**, 15/11/22, Sénas
Ramon ALONZO, 20/11/22, Salon-de-Pce
Sabine GRIZOLLE épouse **LAMEIRAS**, 23/11/22, Marseille
Guy FEUILLET, 27/11/22, Sénas
Maurice CHABERT, 29/11/22, Sénas
Bernard SALLES, 05/12/22, Sénas
Bernadette FRANCE veuve **BARON**, 06/12/22, Sénas

Philippe PILOTTA, 13/12/22, Marseille
Jeanne SAVAIANO veuve **MAUDOIGT**, 14/12/22, Sénas
Marie-Frédérique GUIRAUD, 21/12/22, Sénas
Yvonne DOUZON, 30/12/22, Sénas
Danielle PELLEGRIN veuve **ICARD**, 31/12/22, Salon-de-Pce
Mireille BERUD veuve **CLEMENT**, 01/01/2023, Sénas
Isidore SUPPO, 07/01/23, Sénas
Jean-Claude REVELLO, 10/01/23, Aix-en-Pce
Fernande L'HUILLIER veuve **SALAS**, 17/01/23, Salon-de-Pce
Christian POGGI, 17/01/23, La Roque d'Anthéron
Marc BUREAUX, 17/01/23, Lambesc
Yvette TROY veuve **DESGRANDES**, 20/01/23, Sénas
Christine SALAVERT épouse **CIMA**, 21/01/23, Salon-de-Pce
Jean FORNO, 26/01/23, Sénas
Thi Tu NGUYEN, 22/01/23, Salon-de-Pce
Bernadette URBIN veuve **MONNOY**, 25/01/23, Marseille
Jean-Claude PONS, 02/02/23, Sénas
Suzanne CHABAL veuve **BAILLET**, 05/02/23, Sénas
Christian FLÈCHE, 06/02/23, Sénas
Christian NALIN, 07/02/23, Marseille
Monique VAN PRAET épouse **PROY**, 08/02/23, La Roque d'Anthéron
Jean CAYOL, 09/02/23, Marseille

NAISSANCES

Gabriel UGHETTO-GRANCHET, 06/09/22, Avignon
Hugo DOSSMANN, 07/09/22, Aix-en-Pce
Candice MARTINEZ, 13/09/22, Nîmes
Neela VAUGARNI, 05/10/22, Salon-de-Pce
Mélio BRISSY GUIGNABEL, 11/10/22, Avignon
Marcel DROME, 11/10/22, Salon-de-Pce
Evann CARRASCOSA MAGNIER, 12/10/22, Salon-de-Pce
Enaël CARNIS, 14/10/22, Salon-de-Pce
Dylan VASQUEZ CASTANDET, 17/10/22, Salon-de-Pce
Naya CHAÏBDRA, 19/10/22, Salon-de-Pce
Naël GONZALEZ, 24/10/22, Salon-de-Pce
Maël GONZALEZ, 24/10/22, Salon-de-Pce
Kurt RIGORD, 27/10/22, Aix en Pce
Ava PONCE, 30/10/22, Martigues
Hadidja SAID ALI, 01/11/22, Salon-de-Pce
Naya BAVOUX HAMD, 05/11/22, Salon-de-Pce
Eva CAPITTA, 13/11/22, Salon-de-Pce
Neïla MAOUCHE, 13/11/22, Salon-de-Pce
Dymitri LOUIS, 02/12/22, Cavaillon
Djena KHNEFRAT, 03/12/22, Aix en Pce
Zoé BILGER, 11/12/22, Cavaillon
Mathis ENGEL, 18/12/22, Vitrolles
Lina VERGES, 19/12/22, Aix en Pce
Vaiha GAUCHE, 23/12/22, Salon-de-Pce

Léonard GALAN VERNET, 01/01/23, Perpignan
Emilie BAUER GONZALEZ, 03/01/23, Salon-de-Pce
Amira EL KHALDI, 19/01/23, Salon-de-Pce
Virgile LACHARME, 20/01/23, Salon-de-Pce
Soléa FERNANDEZ, 17/01/23, Salon-de-Pce
Lyvia RENAULT, 21/01/23, Vitrolles
Timéo GRASSET, 30/01/23, Salon-de-Pce
Leyna BEY, 26/01/23, Salon-de-Pce
Ambre MANGIANTE SALOTTI, 11/02/23, Aix en Pce
Romane JUSTAMON, 14/02/23, Salon-de-Pce

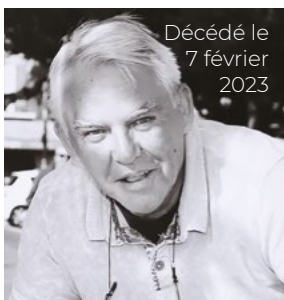
MARIAGES

Frédéric BÈZE & Laurence INGUIMBERT, 29/10/22
Bastian ROUX & Charlotte ARAGONÈS, 29/10/22
Tchi-Meng XIONG & Thitdala YANG, 19/11/22

PACS

Kévin FRIAUD & Sarah RYBAKOXSki, 09/09/22
Maxime SAMPERZ & Lucile FRENAY, 07/10/22
Camille MICHELIER & Fanny BLAISE, 21/10/22
Jérôme SALILLAS & MARTINE GROS, 09/12/22
Thomas TOURRETTE & Axelle FONTAINE, 23/12/22
Antoine BARRAU & Audrey SIBOUR, 20/01/23
Willy SAUVANET & Magali GOMEZ, 27/01/23
Gérard DUPUIS & Leïa GOURJON, 03/02/23

HOMMAGE



Décédé le
7 février
2023

Christian Nalin fut cet homme audacieux qui reprend en 1970 l'entreprise familiale de et avec son épouse Mady Chapel et réinventera la marque du Renard Bleu en Jean Chapel... Du bleu de travail au sportwear. Il a fait de ce nom une enseigne qu'il nous laisse comme un héritage, un patrimoine de la commune.

D'une usine de fabrication, il développera un véritable réseau de distribution de la marque sur le territoire comme à l'international. On peut rappeler entre autres la collaboration amicale et créative avec Christian Audigier (1978-1986) qui produira des collections en majorité confectionnées à Sénas et distribuées en France comme en Allemagne, Suisse, Italie, Liban, Suède et aux U.S.A.

A partir des années 90, Jean Chapel se décline en boutiques et franchises sur le territoire Salon-de-Provence, Avignon, Arles, Carpentras, Cavaillon, Aix en Provence, Istres, etc.. Enfin, toujours avec Mady, il fait de l'emplacement historique de l'usine de Sénas un concept store à l'ambiance western que l'on connaît encore aujourd'hui dans une version reprise et développée par son fils.

Liste « Sénas d'abord »

La transformation de Sénas engagée en 2015 a amené le dynamisme et la reconnaissance que démontrent les réussites économiques et les nombreux labels rappelés dans ce magazine. Cette situation est le fruit du plus ambitieux projet d'investissement jamais lancé par la commune et pour autant la charge de la dette est désormais 30% plus faible qu'en 2015.

Les investissements privés se multiplient, nos nouvelles zones d'activités voient s'ériger de nouveaux bâtiments. Les nouvelles habitations que la loi nous impose de construire comportent 70% de logements en accession à la propriété. Ce dynamisme va générer dans les toutes prochaines années de nouvelles recettes fiscales qui nous permettront de financer le fonctionnement des services, dramatiquement impacté par les coûts de l'énergie et l'inflation.

Il faudra également poursuivre les plans d'économie et nous avons quelques mois difficiles devant nous mais l'équilibre est à portée de main. C'est le défi que nous relèverons dans les 3 prochaines années.

Richard Dubreuil, 1^{er} Adjoint, délégué à la commission Finances et appels d'offres

Liste « Sénas différemment et maintenant »

Texte non fourni

Gérard Piana, Morgan Brutus, Linda Garouachi

Liste « Rassemblement National - Préservons Sénas »

Nouvelle année dit nouvelles résolutions. Apparemment la majorité municipale, n'a pas ajouté la transparence dans la liste de ses résolutions nouvelles.

Bonne nouvelle pour ceux qui subissent cette majorité, comme pour ceux qui subissent encore d'en faire partie; nous sommes à la moitié du mandat. Mais il reste encore trois ans. Et trois ans ça peut être long, surtout lorsque l'unité se filoché jour après jour.

Une majorité qui à refusé de voter la modulation de leur indemnité en fonction de leur absentéisme.

Une majorité qui, malgré la vague migratoire incontrôlée, les obligations de quitter le territoire non appliquées et le nombre de faits divers impliquant des étrangers en situation irrégulière, a refusé de voter la motion que j'ai proposé en conseil municipal, consistant à s'opposer à l'installation de migrants. Donc, il faut une vraie bonne nouvelle à vous apporter. Et cette bonne nouvelle, c'est l'installation de ma permanence parlementaire, prochainement, sur notre cours Jean Jaurès. C'est un juste retour des choses après m'avoir placé en tête lors du 1^{er} et 2^e tour des élections législatives. Votre soutien jour après jour, que ce soit pour mon engagement sur notre commune comme pour mon travail à l'assemblée, m'encourage à donner le meilleur pour vous représenter avec conviction.

Pour être informé de mon actualité, inscrivez-vous à la lettre d'information en m'envoyant un mail à: rn.senas@gmail.com

Romain Baubry



TERRASSEMENT
VRD | ASSAINISSEMENT

Tél. 06 17 91 16 85
ma.tp@yahoo.com
www.ma-tp.fr
13560 Sénas

VENDRE, ACHETER, ESTIMER votre bien !

Contactez vos conseillères
près de chez vous !



Marie
06 16 33 12 71



GROUPE

www.groupe-c2i.com



Mélanie
06 84 12 13 82



électricité-plomberie-chauffage-climatisation

André PETITJEAN

06 61 44 62 33

11 Lot. Le Galazon-Chemin des Launes-13560 SENAS



VOTRE PUBLICITÉ DANS LE SÉNAS MAG'

Vous souhaitez renforcer votre présence commerciale en atteignant au plus près les senassais ?
Le magazine de la Ville de Sénas, vous ouvre ses pages ! ✉ communication@senas.fr

Éric Sallat

Défilé de moutons et groupes folkloriques

Transhumance

Sénas

A partir de 11h

Place Auguste Jaubert

DIMANCHE 23 AVRIL 2023

9H À 17H : FOIRE DE NOTRE RÉGION

www.senas.fr Rens : 06 31 17 08 64

SÉNAS

FOIRE de notre Région

PRODUCTEURS RÉGIONAUX | GASTRONOMIE | ARTISANAT

DIMANCHE 23 AVRIL

Place Auguste Jaubert | 9h - 17h 2023

11H : TRANSHUMANANCE ET DÉFILÉ DES GROUPES FOLKLORIQUES | MINI FERME & PONEYS TOUTE LA JOURNÉE

www.senas.fr Événements gratuits

BOYER ZIMMER

**ANNIVERSAIRE
ET
PORTES OUVERTES**



BOYER ZIMMER EST HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR

Le SAMEDI 3 JUIN 2023

DE 9H À 21H

AU 16 BOULEVARD MATHIEU RECH 13560 - SÉNAS

04 90 57 20 15

SEMENCES, EMBALLAGES,
PRODUITS AGRICOLES, ARTICLES de JARDIN,
ENGRAIS, TERREAUX, POTERIES,
DECORATIONS, JOUETS EN BOIS

70 ANS ÇA SE FÊTE!



**TOMBOLA
PROMOTIONS
CADEAUX
SURPRISES
COLLATION**

Suivez notre actualité sur Facebook et Instagram

